

REVENDICATIONS CGT POUR LA REUNION
DES RP DU MOIS DE NOVEMBRE 2022

I-QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :

1) La CGT demande une présentation sur le non-respect des accords concernant l'amplitude horaire journalière et hebdomadaire sur le mois d'octobre 2022 ainsi que le non-respect des 72h de délai de prévenance sur les changements d'horaire et les journées de travail rajoutées ou supprimées.

	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42	Semaine 43
Nombre de modification	1	3	7	7
Raisons des modifications	Suppression RTT	Ajouts RTT	5 Suppressions RTT 2 Ajouts RTT	Suppressions RTT Suite aléas froid usine

Effectifs au 30 septembre 2022

CDI	CDD	Intérimaires	Stagiaires	Suspensions de contrat
340	31	10	0	25

Compteurs au 30 septembre 2022

+70H	-40H	Compteurs MOI+MOD
1	22	MOD : -8.1h Qualifiés : -6.3h Opérateurs : -19h MOI : +11.5h
+ 6 fois > 42 heures hebdo	0 fois	
+ 2 fois > 48 heures/6 jours	0 fois	
Travail journalier > 8h / nuit	3 fois	
Travail > 9h50/ jour (hors temps de pause)	6 fois (dont 1 prod – 4 maint – 1 AM)	
Repos quotidien < 11h	1 fois	
Repos WE < 35h	0 fois	
Travail < 21h	0 fois	

2) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDI sur le mois de septembre 2022.

Sur le mois de septembre, il y a eu 3 départs dont 1 fabricant (licenciement), 1 nettoyeur de nuit (licenciement), 1 manager (démission) et 3 arrivées dont 1 gestionnaire de flux (retour de mobilité de TLM), 1 appro (CDI), 1 Conducteur de ligne (CDI).

3) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDD sur le mois de septembre 2022.

Sur le mois de septembre, il y a eu 5 départs dont 2 appros, 1 opérateur, 1 fabricant, 1 Conducteur de ligne (fins de contrats) et 10 arrivées dont 1 alternance BTS maintenance, 4 déballeurs, 4 Conducteurs de ligne et 1 fabricant.

4) Points sur les recrutements faits sur le mois de septembre et à venir. Détail par type de contrats (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) et par poste. Durée des contrats.

En septembre :

- 5 Conducteurs de ligne en CDD
- 1 Alternance BTS maintenance
- 4 Déballeurs en CDD
- 2 Fabricants en CDD
- 1 Technicien maintenance (Mutation de Chantonay Charcuterie)

Recrutements finalisés :

- 3 Conducteurs de ligne en CDD
- 5 Fabricants
- 1 Fabricant CDIisé
- 1 Autoclaviste CDD

A pourvoir :

- 2 Conducteurs de ligne en CDD
- 1 Fabricant en CDD
- 1 Appro en CDD

5) Effectif CDI, Main d'œuvre indirecte et Main d'œuvre directe, sur le site en septembre 2022.

Ouvriers/Employés : 246 Techniciens/Agents de maitrise : 85 Cadres : 9

6) Volumes et organisations de travail prévisionnels, sur le mois de novembre 2022.

Prévisions	Semaine 44	Semaine 45	Semaine 46	Semaine 47	Semaine 48
UVC	1 270 000	1 281 000	1 587 000	1 621 000	1 611 000
Organisation	4 jours	4 jours	5 jours	5 jours	5 jours

7) Quels sont les volumes réels en UVC produits sur le mois d'octobre par semaine ?

	Semaine 40	Semaine 41	Semaine 42	Semaine 43
Volumes réalisés UVC	1 368 000	1 436 000	1 507 000	1 349 000

8) Kg produit/heure de MOD sur le mois de septembre 2022.

53kg/h

9) Delta entre les compteurs les plus hauts et les compteurs les plus bas (hors salariés exemptés du passage à 0). Détail par CSP à fin septembre 2022 :

Ouvriers

Compteur le plus bas : -71.8h

Compteur le plus haut : +33.4h

TAM/Cadres

Compteur le plus bas : -29.8h

Compteur le plus haut : +82.8h

10) Prévision des volumes et organisations de travail sur cette fin d'année. Y aura-t-il des samedis travaillés ?

La direction indique que les volumes restent conformes aux prévisions mais émet des réserves par rapport à la situation du marché qui enregistre ces derniers temps un ralentissement des ventes. Selon les prévisions, il n'y aura pas de samedis travaillés d'ici la fin de l'année. La semaine 52 et 1 seront des semaines à forts volumes.

11) Étiquettes traçabilité : Où en êtes-vous concernant l'informatisation de ces documents ?

Délai ?

L'objectif est de passer à l'informatisation début 2023.

12) Des salariés se plaignent d'avoir régulièrement le mardi et/ou le jeudi en récupération. De plus ils ont constaté une différence de traitement entre les CSP puisque la CSP techniciens/AM bénéficie majoritairement des vendredis en RTT. Nous vous demandons une équité sur la planification des RTT.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
18%	21%	13%	29%	18%

Au vu des chiffres, la direction reconnaît qu'il y a une disparité sur les jours de récupérations donnés aux salariés de l'atelier et sur le fait que la CSP TAM bénéficie majoritairement des vendredis et lundis en RTT. La direction va revoir le sujet et éviter au maximum de planifier pour une même personne et sur une même semaine le mardi et le jeudi en RTT. Par contre, elle ne peut pas s'engager sur une augmentation des RTT les lundis et vendredis.

13) Bacs Seroba : Avez-vous trouvé un système efficace pour identifier les bacs Séroba non conformes après passage dans le lave bac ?

Des étiquettes ainsi que des colliers vont être mis à disposition, dans le mois, afin d'identifier les bacs Séroba non conforme. L'identification devra être mise à la sortie du lave bac et le bac non conforme remis directement à la maintenance.

14) Réception des colis : A qui avez-vous attribué la réception et la gestion des colis reçus sur le site de Mouilleron ?

La réception des colis sera faite par le magasin appro ou la maintenance. Les colis concernant les consommables pour les imprimantes seront gérés par M. Ratier.

15) Gestion des compteurs : Des salariés, dont le départ à la retraite est proche, se plaignent de la mauvaise gestion de leur compteur d'heures. Des journées de RTT leur sont données alors qu'ils ont un compteur négatif. Nous vous demandons d'identifier ces personnes afin de gérer au mieux leur compteur.

Selon la direction, les personnes concernées sont déjà identifiées par les GDT.

► La CGT indique que malgré cela les salariés sont régulièrement mis en RTT alors qu'ils ont des compteurs négatifs et qu'ils alertent leurs managers et les GDT.

Cela va être revu avec les GDT pour que cela ne se reproduise plus.

II-RECEPTION :

16) Réception S3 : Quelles solutions envisagez-vous afin de désencombrer la zone lorsque la Magurit est en fonctionnement ? Délai ?

Un essai est prévu mercredi 9 ou jeudi 10 novembre 2022, dans la zone mise en place du secteur 3. A savoir qu'un projet est en cours d'étude sur l'agrandissement du service réception secteur 3, ce qui permettrait de désencombrer cette zone.

III-FABRICATION :

17) Fabrication : Points d'avancements des plans d'actions mis en place dans le service fabrication.

Sur le mois d'octobre 55% des actions ont été clôturées.

En parallèle :

- Les travaux d'installation du cuiseur/refroidisseur, en secteur 3, sont prévus du 02 novembre au 31 décembre. Pendant les travaux, un mode dégradé sera mis en place.
- Mise en service du picking en secteur 3 => Suite aux remontés des fabricants, des actions correctives sont prévues pour fin semaine 44.
- Juste à temps : organisation de travail plus en flux => Gain d'espace, de contenants, de stockage... Des groupes de travail sont lancés depuis semaine 40 jusqu'à juin 2023.
- Essais d'un nouveau trancheur le 24 et 25 novembre. Mise en place du matériel de prêt le 23 novembre.

18) Fabrication : Présentation des observations terrain de l'ergonome. Quelles sont les pistes d'améliorations envisagées ? Délai ?

Dans le cadre de son observation :

- 13 personnes ont été interrogées
- 30 fabricants observés
- Environ 30 jours passés sur le site
- 69% des fabricants interrogés ressentent une gêne/douleur pendant le travail

Actions menées :

- Trancheur beurre aux MEP S 1-2
- Automatisation de la grille d'égouttage Berief S1-2
- Essais d'une cuve de crème au plus proche du process purée S3
- Revue du cahier des charges pour le nouveau trancheur (projet 2023)
- Changement des coiffes bleues pour Seroba (mi-décembre)
- Modification des tablettes en sortie Berief S3 (pieds et hauteur pour y déposer les gilacs)
- Amélioration chargement barattes (livraison poulet en Palbox au lieu de Gilacs) sur fin 2022-début 2023
- Evolution process épinards (passage au Capic au lieu de marmites) pour réduire les manipulations (dont celles à la fourche)

Reste à faire / en cours :

- Intégration d'un volet ergonomie dans le tutorat (notamment sur le terrain avec les nouveaux arrivants)
- Etude de rotations aux postes en cours de journée
- Etude sur le préhenseur process purée
- Nouveaux entretiens individuels 1 an après (Avril-Mai 2023)

19) Blentech secteur 3 : Quand allez-vous réparer le dysfonctionnement concernant le glissement des bacs Séroba sur le lève-bacs ? Cela devient urgent au vu des risques que cela peut générer.

Le bras a été resserré, pour l'instant l'intervention a réglé le problème de glissement des bacs. Néanmoins, le sujet reste à surveiller.

20) Epices : Un scan de code barre, sans fil, a été remplacé par un scan avec fil. Ce matériel n'est absolument pas adapté au poste et demande aux épicières plus de manutentions manuelles. Nous vous demandons de remettre un scan sans fil. Délai ?

Le responsable de service indique qu'il y a des pertes de connections avec les scans sans fil. Un point est prévu le 15 novembre avec la maintenance, la DSI et la prod afin d'identifier le problème car l'ensemble de la fabrication rencontre des soucis avec MES. A savoir que les postes aux épices fonctionnent en Wi-Fi, la solution serait de les passer en filaire pour voir si cela fonctionne.

21) Epices : Des bannettes ont été installées trop hautes dans la salle épices, malgré les remarques des titulaires lors de leur installation. Nous vous demandons de réinstaller ces bannettes conformément à leur demande. Délai ?

Nous avons régulièrement des remontés sur des installations qui ne sont pas conformes aux demandes initiales des salariés. Comment expliquez-vous cela ?

Le responsable de service indique qu'il n'y a pas d'autres endroits pour installer les bannettes. Néanmoins, un organisateur a été mis à disposition afin que les documents de la journée soient rangés à l'intérieur. L'organisateur sera déposé dans la bannette la plus haute en fin de journée.

Pour la direction, il n'est pas normal que des installations soient faites sans concertations au préalable ou qu'elles ne soient pas conformes aux attentes terrain. L'intérêt n'étant pas de faire et défaire. Le sujet va être revu avec la maintenance.

IV-CONDITIONNEMENT :

22) Secteur 1/2 : Des téléphones portables sont défectueux. Nous vous demandons de les remplacer. Délai ?

1 téléphone a été changé. Si d'autres sont défectueux, il faut le signaler aux managers qui feront l'échange.

23) L.28/Parmentier de canard : Il avait été annoncé par le responsable de service qu'une modification au niveau de la purée devait être faite pour faciliter le versement de celle-ci dans la trémie et ainsi diminuer les pelletées manuelles en fin de bac. A ce jour, il n'y a toujours pas de changements. Comment expliquez-vous cela ? Nous vous demandons d'apporter une solution afin de protéger la santé des salariés.

Le responsable de service indique qu'initialement, il était prévu que la recette soit revue en octobre 2022, avec une optimisation de la texture de la purée. Désormais, cela est reporté en avril 2023. En attendant, des systèmes pour racler les bacs sont à l'étude.

24) L.28 : Afin de désencombrer la zone entre la fabrication et la L.28, il avait été proposé par le responsable (vs : RP novembre 2021) de remplacer la balance par un transpalette peseur. Où en êtes-vous concernant ce sujet ? Délai ?

La mise en place d'un transpalette peseur ne répondra pas au besoin car ce matériel ne peut pas peser les bacs Séroba. Le responsable de service penche plutôt vers des solutions managériales et souhaite reprendre le sujet au cas par cas en fonction des recettes.

Il propose de revoir le sujet le mois prochain.

25) L.28/Parmentier de canard : Les conducteurs de ligne ont à maintes reprises remontés des problèmes concernant le poids irrégulier de la purée, la quantité dans la cassolette qui est à ras du bord et qui génère beaucoup de perte de topping. Pour quelles raisons ces dysfonctionnements ne sont toujours pas réglés ?

Pour le responsable de service, la cause 1^{ère} des poids irréguliers, est le passage en flocons sans conservateur. Un suivi sur la texture de la purée est en cours afin de maîtriser au mieux le process. Concernant la quantité, il n'est pas possible de changer le grammage de la cassolette. Un essai sera fait en mettant moins de topping.

26) L.16-Associative/couscous : Des réunions devaient avoir lieu afin de trouver des nouvelles solutions concernant l'ergonomie sur le poste « Atoma ». Quels sont les pistes d'améliorations ?

Des actions sont en cours :

1) Etudier les possibilités de modifier les démotteurs pour diminuer la hauteur de chargement des sacs et pouvoir vidanger un sac en 1 seule fois => Ce sujet est dans l'attente d'une décision.

2) Etudier la surélévation du poste avec une plate-forme amovible + une table de dépoilage et augmentation de la trémie de vidange des sacs.

=> Test avec caillebotis de la Treif le 10 novembre avec l'ergonome.

=> Ecriture d'un cahier des charges intégrant les configurations d'encombrement en fonction des recettes pour fin décembre 2022.

3) Chiffrer la suppression du bureau derrière L.11 et du mur pour désencombrer et faciliter la circulation dans la zone L.11/L.16 pour décembre 2022.

4) Tester la suppression des lanières du haut de l'associative, semaine 46.

27) L.16 – Couscous/Tajine : Lors des pesées de contrôles toutes les 20 mn, les conducteurs de ligne manipulent 3 fois les sachets qui pèsent ≈ 300g pièce. Sur 1 journée de production cela représente + de 500kg à manipuler. Cette tâche sollicite énormément les mains et les poignets. Nous vous demandons de trouver une solution afin d'écartier le risque de maladies professionnelles.

Le responsable de service propose de peser 8 sachets et non plus 20 toutes les 20mn.

28) L.13-Paëlla : Où en êtes-vous concernant la demande d'amélioration du poste poulet car à ce jour rien n'a été fait ?

Nous avons pu constater qu'une MPI avait été émise récemment et que le poste poulet figurait dans les contraintes en plus d'un AT qui a eu lieu, il y a plusieurs mois. Pour rappel, l'employeur doit protéger la santé physique et mentale des salariés. Des alertes ont été faites à maintes reprises sur ce poste par les RP et par le service santé au travail. Nous vous demandons de trouver rapidement une solution concernant ce poste.

La direction propose de rajouter 1 personne supplémentaire au poulet et d'augmenter la cadence à 2850 sachets/h au lieu de 2700 auparavant. Ce changement est prévu semaine 47.

► La CGT émet des réserves concernant l'augmentation de la cadence sur le poste « moules » car la matière est régulièrement non conforme.

La direction précise que dans ce cas précis, il faudra demander une personne supplémentaire pour trier la matière.

V- SURREMBALLAGE :

29) OFAM : Pour des raisons de pénibilité, les titulaires demandent à être sur un effectif de 2 personnes lorsque 4 lignes tournent et plus particulièrement lorsque ce sont des monoproduits. La présence du CAD n'est pas suffisante puisqu'il n'est pas tout le temps présent.

Pour la responsable de service, le CAD peut être à 98% sur le poste.

► La CGT alerte sur le fait que ce poste est très pénible et qu'il n'est pas acceptable que les titulaires soient mis en difficulté sur leur poste.

Un travail sur l'organisation, les rotations et le mode de fonctionnement avec le CAD va être fait afin de répondre à la problématique.

30) Point sur l'avancée des formations des conducteurs de ligne. Détail par équipe. Délai de fin de formations ?

Equipe A : 1 formation L.39 semaine 46

Equipe B : 2 formations L.38 et L.39 semaine 45

1 autoclaviste

Pour la responsable de service, les formations seront closes fin 2022.

31) Autoclaves : Nous vous demandons de changer les vérins des ponts de chargement par des vérins adaptés à ce type de matériel afin d'améliorer l'ergonomie sur ce poste. Délai ?
La responsable de service indique que les vérins ont été vérifiés semaine 42 et 43. Ils sont conformes au matériel. Une modification au niveau du système d'accroche de la béquille va être faite.

VI – EQUIPE DE NUIT :

32)Nettoyage – Associatives : Où en êtes-vous concernant la demande de modification des supports de godets et goulottes afin de faciliter le nettoyage ? Délai ?

Un point sur le sujet va être fait avec la maintenance le 14 novembre. Cela concernera les associatives de la L.28, 13 et ACO.

VII – DIVERS :

33) Nous vous demandons que les réponses concernant la continuité ou pas des contrats CDD soient données dans le mois qui précède le terme.

La direction fera le nécessaire.